



Commune de
PERROY

Perroy, le 5 mai 2026 – n/réf. : 10.02/RDE

ADMINISTRATION COMMUNALE

Le Prieuré 5
1166 Perroy

T. 021 825 38 45

F. 021 826 03 49

E. greffe@perroy.ch
admin@perroy.ch
bourse@perroy.ch

WWW.PERROY.CH

**Mesdames et Messieurs les
Conseillers communaux élus**

**Messieurs les
Conseillers municipaux élus**

Installation des Autorités communales – Législature 2026-2031

Madame,
Monsieur,

Lors des dernières élections communales, vous avez été élu-e Conseiller-ère communal-e, respectivement Conseiller municipal pour la législature 2026-2031 et nous vous en félicitons.

Afin que vous puissiez exercer cette fonction, le Préfet du district de Nyon, M. Olivier Fargeon, procédera à votre assermentation le :

**Mardi 16 juin 2026
à 18h00
à la Grande salle de Perroy**

selon l'ordre du jour suivant :

1. assermentation des membres du Conseil ;
2. assermentation des membres de la Municipalité ;
3. élection du (de la) **président(e)** du Conseil ;
4. élection du (de la) **secrétaire** du Conseil (*pour la législature*) ;
5. élection du (de la) **vice-président(e)** du Conseil ;
6. élection de deux **scrutateurs(-trices)** ;
7. élection de deux **scrutateurs(-trices) suppléant(e)s** ;
8. élection de neuf membres à la commission de **gestion et finance** ;
9. élection de trois membres et de deux suppléant(e)s à la commission de **recours en matière d'impôts et taxes** (*pour la législature*) ;
10. élection de cinq membres à la commission pour **l'aménagement du territoire** (*pour la législature*) ;
11. élection de cinq membres à la commission **technique** (*pour la législature*) ;

12. élection de deux membres et de deux suppléant(e)s au Conseil intercommunal d'**ENJEU** (association scolaire et parascolaire intercommunale de Rolle et environs) (*pour la législature*) ;
13. élection d'un(e) membre et d'un(e) suppléant(e) au Conseil intercommunal de **Région de Nyon** (*pour la législature*) ;
14. élection de huit délégué(e)s et d'un(e) suppléant(e) à l'**AIEE** (association intercommunale pour l'épuration des eaux Bougy-Féchy-Perroy) (*pour la législature*) ;
15. élection de deux délégué(e)s et d'un(e) suppléant(e) variables au **SIDERE** (association intercommunale de distribution d'eau potable de Rolle et environs) (*pour la législature*) ;
16. élection d'un(e) membre et d'un(e) suppléant(e) à l'**AIER** (association intercommunale pour l'épuration des eaux Rolle et environs) (*pour la législature*) ;
17. élection d'un(e) délégué(e) et d'un(e) suppléant(e) à l'**ORPC** (organisation régionale de la protection civile du district de Nyon) (*pour la législature*).

Il est encore à préciser que tout Conseiller absent, qui n'aura pas prêté serment, n'est pas éligible à des fonctions internes du Conseil.

En vous souhaitant d'ores et déjà beaucoup de satisfaction dans votre charge d'élu-e, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations.

Le Greffe municipal :



Romaine Débieux
Secrétaire adjointe

Annexes : - calendrier des assermentations des associations régionales
- règlement du Conseil communal

Copie : M. Olivier Fargeon, préfecture du district de Nyon, rue Juste-Olivier 8, 1260 Nyon 1